



Crise de la quarantaine p. 4 et 5

Après quarante-cinq ans de bons et loyaux services, la piscine municipale Marcel-Porzou fermera en juin pour quatorze mois d'importants travaux.

Le bon cheval p. 9

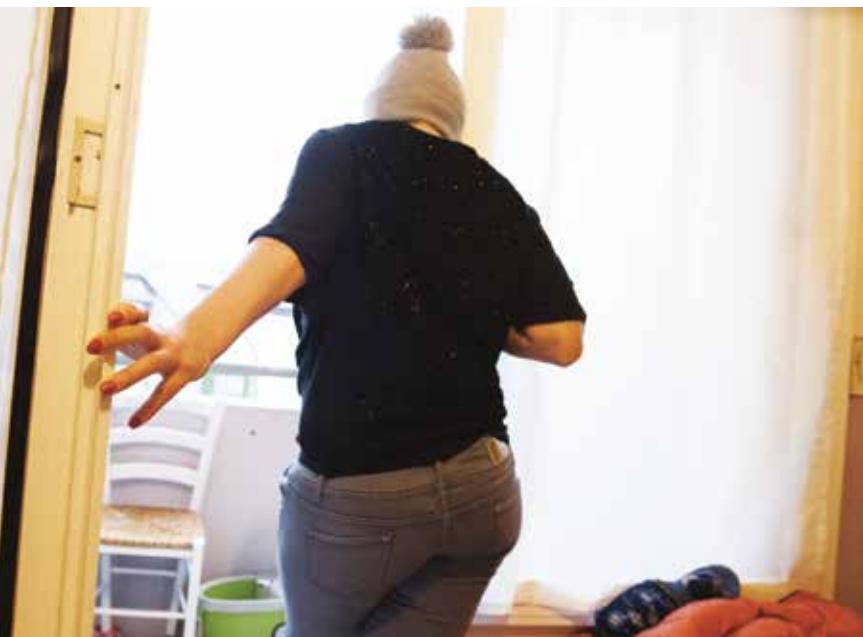
Le projet de parc naturel urbain sur l'ancien champ de courses des Bruyères fait la part belle à la rue du Madrillet et à la cité Verlaine.

Danse instantanée p. 18 et 19

Des élèves des collèges Paul-Éluard et Pablo-Picasso ont appris et réalisé une chorégraphie en quelques heures. La flashmob a la cote.

Classe « employés »

7,35 millions de salariés appartiennent à la catégorie socio-professionnelle des « employés », la plus nombreuse des actifs en emploi. Horaires déstructurés, salaires bas, chômage, ils sont davantage frappés que les autres et se sentent lâchés par les politiques. **p. 10 à 13**



En images



ATELIER

Danser dans l'espace

Du lundi 8 au vendredi 12 février, une vingtaine de stagiaires de 8 à 65 ans ont participé à un atelier de danse verticale avec des danseuses de la Compagnie Retouramont en résidence au Rive Gauche pour deux saisons. Ils ont appris à marcher sur les murs et voler au-dessus de sièges !



SENIORS

Ça déménage

Une première phase de travaux de réhabilitation s'achève à la résidence pour personnes âgées Ambroise-Croizat avec la livraison fin février 2016 de douze logements. Un an de travaux aura été nécessaire pour réaliser des aménagements intérieurs et extérieurs. Une entrée plus large, un chauffage au gaz de ville, une terrasse réaménagée, l'installation de mains courantes et un cheminement adapté avec notamment des plans inclinés, rien ne manque. Dix T1bis, un T2 et T3 sont susceptibles d'accueillir des personnes seules ou en couple. La première locataire a emménagé ce 25 février tandis que la deuxième phase de travaux, allée des Maraîchers, débutera à la mi-mars 2016.



HOMMAGE

« Prêter le cœur à ce qui bat encore »

Jean Joulin est décédé dans la nuit du 20 au 21 février, à l'âge de 83 ans. Co-fondateur du théâtre Maxime-Gorki au Petit-Quevilly, il était également l'ami du poète, cheminot et ancien maire-adjoint stéphanois Jean Verdure (à gauche sur la photo) auquel la Ville rendra hommage jeudi 17 mars. « C'était mon papa spirituel, avait confié Jean Joulin au *Stéphanois*, il y a un an, il m'a ouvert la grande porte de la culture. » Son ami Jean Joulin l'a rejoint.

HOMMAGE À JEAN VERDURE Jeudi 17 mars, 18 h 30, espace Georges-Déziré (inscriptions obligatoires au 02 32 95 83 68).

EXPOSITION

Du motif aux cimaises

Du 26 février au 30 mars, « Les Stéphanois exposent » sera l'occasion de découvrir une quarantaine de productions de l'année des artistes stéphanois, peintres, sculpteurs, dessinateurs. « *Les occasions d'exposer ne sont pas si fréquentes* », se félicite Simone Simon qui exposera cinq aquarelles faites « sur le motif », à Étretat et en Provence.

LES STÉPHANOIS EXPOSENT Centre socioculturel Jean-Prévost, entrée libre.





COPROPRIÉTÉ ROBESPIERRE

Rendez-vous au pied de l'immeuble

La Ville, le syndic Foncia, le conseil syndical, l'entreprise de nettoyage ODS, l'association Cardere et la Métropole ont proposé un rendez-vous aux habitants de la copropriété Robespierre, mercredi 3 février, au pied de l'immeuble Sorano. S'il s'agissait d'abord d'informer sur les bons gestes à adopter pour traiter les ordures ménagères et les encombrants, éviter le gaspillage et respecter l'environnement, ce temps de rencontre a permis aux habitants de se retrouver et d'échanger sur leurs attentes et leurs préoccupations concernant l'avenir de la copropriété alors que l'administrateur AJ associés est en charge du dossier depuis le 28 décembre 2015.



DÉPLACEMENTS

La fée électricité

Mise en service par la Métropole en septembre 2015, la borne de charge pour les véhicules électriques située rue de Verdun, sur le parking de la gare SNCF, a trouvé son public. Régulièrement utilisé, ce point de charge offre une solution d'appoint aux usagers. Pour avoir accès à cet équipement, il suffit de disposer d'un badge, remis gratuitement à celles et ceux qui en font la demande directement auprès de la Métropole, sur présentation d'une carte d'identité, d'un permis de conduire et de la carte grise du véhicule portant la mention « véhicule électrique ».

POUR PLUS D'INFOS Rendez-vous sur le site : www.metropole-rouen-normandie.fr/crea-venir



À MON AVIS

La classe ouvrière est toujours bien présente

Les ouvrier-e-s sont 6 millions en France, soit un actif sur quatre, notamment dans les transports ou dans la logistique, et depuis les années 1990, ils sont plus de la moitié à travailler dans des entreprises de moins de 50 salariés.

La classe ouvrière est devenue la grande oubliée des médias sauf à l'occasion de fermetures d'entreprises et des plans dits « sociaux » qui en découlent, toujours présentés comme nécessaires et sans que les propositions des salariés ne soient exprimées.

Si les ouvriers sont rendus invisibles, c'est sans doute pour mieux cacher leurs conditions de vie où la précarité de l'emploi et de l'existence, le travail pénible, la faible perspective de promotion, les atteintes à la santé, l'espérance de vie réduite et les problèmes de fins de mois sont le lot quotidien.

Force est de constater qu'en attaquant les droits de tous les salariés inscrits dans le Code du travail et en condamnant ceux qui se battent avec leurs syndicats pour leur emploi, le gouvernement veut placer la classe ouvrière encore davantage en dehors de la vie sociale du pays alors qu'elle est la première à en faire la richesse.

Hubert Wulfranc

Maire, conseiller départemental



Directeur de la publication : Jérôme Gosselin.

Directrice de l'information et de la communication :

Sandrine Gossent. **Réalisation** : service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806

Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. **Conception graphique** : L'ATELIER de communication.

Mise en page : Aurélie Mailly. **Rédaction** : Fabrice Chillet, Stéphane Nappez. **Secrétariat de rédaction** : Céline Lapert. **Photographes** : Éric Bénard (E.B.), Marie-Hélène Labat (M.-H.L.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.), Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.). **Distribution** : Claude Allain. **Tirage** : 15 000 exemplaires. **Imprimerie** : ETC 02 35 95 06 00.



PISCINE

Dans le grand bain des travaux

En juin 2016, les bassins de la piscine Marcel-Porzou ne seront plus accessibles au public pour une durée estimée de quatorze mois. Le temps d'une rénovation de fond et de forme qui devrait permettre de faire évoluer les pratiques.

La nouvelle ne cesse de circuler en particulier parmi les plus habitués et toutes celles et ceux qui ont des enfants scolarisés sur la commune. Le compte à rebours est bel et bien engagé pour une fermeture des bassins de la piscine Marcel-Porzou à partir de juin 2016. Prudent, Gabriel Malabous s'est déjà renseigné pour aller nager ailleurs pendant quelques mois. « Ce n'est pas si simple à accepter mais c'est comme ça. C'est un regret forcément parce que la

piscine Marcel-Porzou, c'est plus facile pour moi et surtout c'est moins cher. Au moins, je pourrai continuer à aller à la salle de remise en forme. » Même son de cloche pour Michel Waag. « Ça va me manquer. Mon état de santé n'est pas florissant et je compte beaucoup sur la piscine pour me préserver. La température de l'eau est bonne, le personnel est très agréable. Je ne demande qu'une seule chose aux architectes, c'est qu'ils pensent d'abord à l'utilisateur et pas seulement à se faire plaisir. »

« L'utilisateur d'abord » : la Ville revendique cet engagement depuis la création de la piscine en 1971. « Avec le temps, les pratiques ont évolué et nous avons fait en sorte de nous adapter notamment à partir des années 1980 avec le développement du sport bien-être et l'arrivée de l'aquagym », rappelle Éric Palson, responsable des activités aquatiques.

Nage libre

À ce moment-là, même ceux qui ne savaient

Les coulisses de l'info

Les travaux engagés à la piscine Marcel-Porzou à partir de juin 2016 sont destinés notamment à adapter l'équipement aux usages du public. Mais ces attentes sont-elles compatibles avec une régie directe de la Ville ?

◀ Dans le cadre des travaux de rénovation de la piscine, le recours à un drone a permis d'expertiser l'état de la toiture.

PHOTOS : J.-P. S.



pas nager ont pu accéder à la piscine grâce à des bassins évolutifs. « Aujourd'hui, nous accueillons un public de 6 mois à 80 ans et plus », insiste Maryvonne Collin, responsable du département des sports. La piscine de demain devra continuer à évoluer. « Le sport-santé prend de plus en plus de place. La piscine devient un lieu de rééducation », explique Éric Palson. « La piscine en l'état actuel est limitée dans ses accès et ses usages, notamment pour les bébés nageurs et les femmes enceintes », renchérit Maryvonne Collin.

Et un... et deux... et trois bassins
Concrètement, le projet prévoit l'installa-

tion d'un nouveau grand bassin de 25 mètres en inox d'une profondeur de 2,30 m. « Les plongeurs seront donc retirés », précise Maryvonne Collin. À cet équipement majeur seront associés un petit bassin et une pataugeoire pour les tout-petits. « Entre les bassins, les fluides seront séparés, ce qui permettra d'isoler les pollutions ou de monter le petit bassin en température pour les bébés nageurs, les femmes enceintes et les activités de bien-être. » Autant d'atouts pour se jeter à l'eau. ■

▲ Le projet prévoit l'installation d'un nouveau grand bassin de 25 mètres en inox.

À SAVOIR Bois de chauffe

Le projet de rénovation des bassins de la piscine s'accompagne d'une dimension énergétique avec la construction d'une chaufferie bois qui prendra place à proximité du cynodrome. « Nous pensons que l'investissement d'aujourd'hui fera les économies de demain », précise Ludovic Arnold, responsable de la direction des services techniques de la Ville. « Nous en profitons pour substituer à des combustibles fossiles des énergies renouvelables. » Cet équipement permettra aussi de chauffer les vestiaires de la piscine, le Cosum et le groupe scolaire Paul-Langevin. Enfin, la mise en œuvre de cette chaufferie bois s'accompagnera de travaux d'isolation thermique dans la piscine Marcel-Porzou.

INTERVIEW

« Un lieu de production de laïcité »

Damien Féménias

Sociologue STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives)

Quel rôle joue une piscine dans une commune ?

Les coûts sont tellement importants qu'un équipement comme une piscine ne peut échapper à la puissance publique. La piscine renvoie donc bien d'abord à un besoin d'utilité publique. Au-delà, la piscine est un lieu où les codes sociaux sont différents. On peut s'exhiber, chahuter. On crée d'autres formes de sociabilité. La piscine est aussi un espace de mise en scène et d'échanges de signes. Enfin, la piscine concentre depuis longtemps des vertus d'éducation, et favorise la rencontre entre les groupes sociaux.

Quels sont les avantages à maintenir cet équipement en régie directe, c'est à dire géré par la Ville ?

En passant par un mode de gestion en régie privée, certains ont pu penser qu'on pourrait mieux répondre à la demande des usagers sur le plan de l'innovation. Mais le risque avec le privé, c'est de restreindre le champ de l'associatif et de diminuer les créneaux pour les scolaires.

Certains territoires récupèrent enfin une stratégie de l'image, une façon d'attirer des populations et des entreprises. Un équipement valorisant pour les habitants. La réalité territoriale, le territoire de vie réel des gens, c'est la métropole. Question : est-ce que demain on arrivera à mettre en commun les équipements sans déposer les habitants ? Enjeu d'autant plus important que la population est fragile et vulnérable.

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES L'effort se poursuit



PHOTO: J.-P.S.

La journée internationale des droits des femmes du 8 mars n'est pas encore devenue inutile.

Le chemin à parcourir pour l'égalité entre les sexes est encore long. Les chiffres publiés par le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes montrent que dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, des tâches domestiques, de la culture et des violences subies, les femmes restent largement, voire très largement, logées à moins bonne enseigne que les hommes*... « La Ville poursuit son travail de terrain, de sensibilisation et de formation au sein notamment des associations de quartier, confie Chloé Souché, en charge de la promotion de l'égalité femmes-hommes. La thématique retenue cette année porte sur les relations filles-garçons, des actions se font à destination des enfants et des parents. »

* Source : Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, chiffres-clés 2015.

Le nouveau contrat d'électricité des bâtiments municipaux devrait faire économiser entre 20 000 et 25 000 euros par an à la Ville.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Courant moins cher et plus vert

Depuis le 1^{er} janvier, la Ville a souscrit un contrat qui devrait réduire de 15 % le coût de sa consommation d'électricité et qui lui garantit la production d'une énergie renouvelable.

LA VILLE POURSUIT SON ENGAGEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE. Et double cet engagement de sa volonté de réduire ses dépenses de fonctionnement sans ôter à la qualité du service public local rendu à la population. « Le contrat que nous avons souscrit devrait nous permettre de diminuer de 20 000 à 25 000 euros par an le coût de la consommation d'électricité des bâtiments municipaux », se félicite Ludovic Arnold, directeur des services techniques.

Pour obtenir cette ristourne, la Ville a opté pour une adhésion à l'Ugap, une centrale d'achat publique placée sous la tutelle des ministres des Finances et de l'Éducation nationale. « Nous avons intégré ce groupement d'achat pour notre contrat d'électricité, compte tenu du faible poids de la commune face aux fournisseurs d'électricité », reprend le responsable municipal. Le fournisseur retenu est EDF.

Ayant conclu en juillet 2012 un marché public

de performance énergétique (MPPE) avec la société Cofely, dont l'objectif est d'améliorer le confort dans les bâtiments municipaux et de réduire ainsi très sensiblement sa facture énergétique, la Ville a souhaité poursuivre son effort en souscrivant en outre à une offre d'électricité certifiée renouvelable. « Cela représente un surcoût de 0,85 % pour la Ville, explique Ludovic Arnold, soit environ 500 euros HT par an, mais cela paraissait logique de passer à l'électricité verte. »

L'électricité qui arrive dans les prises des bâtiments municipaux n'est toutefois pas directement verte, nuance-t-on chez le fournisseur, « EDF s'engage à produire et à injecter dans le réseau une quantité d'électricité d'origine renouvelable égale à la consommation de la Ville ». Cette origine renouvelable est celle des éoliennes, de l'hydraulique et du solaire photovoltaïque. En allumant la lumière, les écoliers et les agents stéphanois prennent ainsi soin des autres. ■

Électricité verte

La pause bébé

Depuis septembre 2014, l'association Apèle et le relais-accueil des gens du voyage ont mis en place un café-bébé réservé aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte, dans les locaux d'Interlude.

Au départ, il s'agissait d'aller à la rencontre des gens du voyage et de nouer des liens durables. « Dès 2000, un partenariat s'est organisé entre l'association Accueil parents enfants lieu d'échanges (Apele) et le centre social "Relais-accueil des gens du voyage", se souvient Sylvie Gilles-Coppalle, coordinatrice de l'association Apèle. *Nous allions lire des albums jeunesse aux tout-petits sur les airs d'accueil. C'était un premier pas.* » Avec le temps, la confiance s'est installée et les habitudes de vie ont changé. Une partie de celles et ceux qui vivaient en caravane sur le terrain des Gravières ont choisi de s'installer dans des maisons qui leur étaient destinées au sud de Saint-Étienne-du-Rouvray. En septembre 2014, une nouvelle étape a été franchie avec la création d'un rendez-vous mensuel dans les locaux d'Interlude, rue

Éveil et éducation

du Docteur-Cotoni. « *Nous avons souhaité associer les mères pour qu'elles déterminent les thèmes de ces ateliers d'éveil destinés aux tout-petits, de 0 à 3 ans* », précise Fanny Durand, éducatrice jeunes enfants du Relais-accueil des gens du voyage. Pendant deux heures, il est donc question de fabriquer des marionnettes, de mettre en place un parcours de motricité ou de fabriquer des instruments de musique. Autant d'idées à remettre en scène de retour à la maison.

Brenda, une des mamans, reconnaît les avantages de cette initiative : « *C'est bien pour les petits. Ils s'amuse en toute sécurité. Et puis, pour nous, c'est aussi une vraie pause parce que sinon on a toujours un chiffon dans la main.* » Pour le reste, ces échanges sont soumis aux mêmes principes que ceux qui s'appliquent durant les temps d'accueil Interlude : respect de

la confidentialité et présence obligatoire d'un adulte référent avec l'enfant. Alors pourquoi réserver ces ateliers aux gens du voyage ? « *Pour ces mamans, il y a encore des difficultés à fréquenter les structures de la ville sans un accompagnement. Les barrières entre les communautés se lèvent petit à petit* », explique Sylvie Gilles-Coppalle. Laura confirme : « *C'est pas simple d'être tout à fait nous-mêmes quand on est avec les autres mamans même si on les croise à la sortie de l'école. Ce ne sont pas tout à fait les mêmes codes de communication. On n'ose pas.* » Une appréhension qui n'est pas pour autant synonyme de refus. Le voyage entre les deux communautés continue bel et bien et ce sont les plus jeunes qui indiquent le chemin. ■

ASSOCIATION APELE Tél. : 02 35 64 84 44 60, rue du Docteur-Cotoni. Centre social « Relais accueil des gens du voyage », Tél. : 02 35 63 86 24.



◀ Les temps d'accueil Interlude sont destinés à l'échange et à l'écoute des parents autant qu'à l'éveil des enfants de 0 à 5 ans.
PHOTO : E. B.



Mardi 1^{er} mars, Pierre Ménard, du groupe histoire et patrimoine, donnera une conférence et échangera sur l'évolution de l'habitat et le développement urbain sur la commune.

PHOTO : L.S.

QUARTIERS

Les initiatives citoyennes encouragées

Les habitants des quartiers inscrits par l'État en géographie prioritaire du Château blanc, Hartmann-La Houssière et Thorez-Grimau peuvent désormais disposer d'un petit coup de pouce financier pour mener à bien leurs projets citoyens dans leur quartier. Abondée par le centre communal d'action sociale (CCAS), une « bourse aux initiatives citoyennes » a été votée pour « dynamiser et valoriser les initiatives des habitants, au plus près de leur vie quotidienne ». Une enveloppe globale annuelle de 5 000 euros est ainsi à partager entre les trois quartiers stéphanois de la politique de la ville. « Tout le monde peut présenter un projet, habitants ou associations, à condition que l'action proposée se déroule sur le quartier et soit ouverte à tous », explique Matthieu Charlionet, responsable municipal de la démocratie locale.

Les dossiers sont à déposer dix jours avant les commissions d'attribution du CCAS, à savoir au plus tard, les lundis 14 mars, 23 mai et 5 septembre 2016.

RENSEIGNEMENTS Service de développement social : 02 32 95 93 26. Le dossier de la bourse et son règlement sont téléchargeables : saintetiennedurouvray.fr/viequotidienne/solidarite

CITOYENNETÉ

Dis-moi où tu habites...

La 14^e édition de Savoir pour agir se déclinera sur le thème « Habiter ici et ailleurs ». Ou comment aiguïser sa réflexion sur les différents modes d'habitat, au Nord comme au Sud.

LE RENDEZ-VOUS DE LA SOLIDARITÉ NORD-SUD SE PENCHE CETTE ANNÉE SUR LE LOGEMENT. De l'igloo à la datcha, du pavillon à la yourte, en passant par le chalet et la tour HLM, chaque population du monde invente ses propres solutions pour se loger, dans un contexte, rappelle l'Organisation des Nations unies, où un milliard de personnes sont sans-abri ou vivent dans des logements précaires. « Nous allons mener un travail autour du choix de lieu de vie, sur les contraintes et notamment les adaptations au cadre de vie », commente Carole Maugard, du service jeunesse et organisatrice de la manifestation.

De ces contraintes naîtront des façons d'habiter différentes, lesquelles doivent être connues et comprises pour construire les bases d'une solidarité solide. « Il ne faut pas oublier que Savoir pour agir est fondé sur les échanges Nord-Sud, reprend Carole Maugard, et pour agir, il faut comprendre... Par exemple, les populations des campagnes des pays du Sud qui, faute de pouvoir vivre de leurs champs, viennent chercher du travail

dans les villes, s'entassent dans des habitats non adaptés. » Résoudre le problème des bidonvilles peut donc passer par une aide à l'agriculture familiale, afin d'éviter l'exode rural...

Chaque habitat a donc son histoire et s'explique au fil des mutations sociales, comme l'évoquera, à l'appui de l'histoire des quartiers stéphanois, l'historien local Pierre Ménard, mardi 1^{er} mars.

Le jour même et la veille, les collégiens seront conviés à découvrir les « espaces continents » présentés par les associations ADS Mboumba'So, France Amérique latine, Artisans du monde, Autre-

ment Dire et du Codasi.

Cette 14^e édition se déroule exceptionnellement en mars. La manifestation, initialement prévue les 19 et 20 novembre derniers, a été reportée suite aux mesures prises après les attentats de Paris du 13 novembre. ■

SAVOIR POUR AGIR Conférence « Habiter ici et ailleurs », mardi 1^{er} mars de 18 à 21 heures, salle festive, entrée libre. Renseignements : point information jeunesse – La Station, Tél. : 02 32 91 51 11.

Le parc... au petit trot

Nommé « Le Champ libre », le parc naturel urbain de l'ancien hippodrome des Bruyères conciliera pratiques sportives, détente, préservation de la biodiversité et mémoire du site.

Après deux années de concertation avec les habitants de la Métropole et quarante-quatre dossiers déposés par des paysagistes de tous horizons, le projet d'aménagement des 28 hectares de l'ancien hippodrome a été rendu public, mardi 9 février.

Le projet retenu, se félicite Joachim Moyse, premier adjoint et conseiller communautaire, est, des quatre finalistes, celui qui prenait le mieux en compte l'intérêt des Stéphanois.

« C'est un projet à ambition métropolitaine qui met au même niveau d'intérêt les populations de la Métropole et celles environnantes, assure l'élu, notamment à l'intersection de la cité Verlaine et de la rue du Madrillet. » Le futur parc naturel urbain « Le Champ libre » est ainsi, à plusieurs endroits sur ses flancs est et sud, maillé au territoire stéphanois.

Côté rue du Madrillet, les concepteurs du projet ont prévu de développer une « forêt comestible », faite en partie d'arbres fruitiers dans sa partie fermée au public la nuit (et non éclairée), et d'une « forêt jardinée » quant à elle accessible depuis la rue en dehors des heures d'ouverture du parc.

Côté cité Verlaine, au sud, le parc sera doté d'une « bande active » ouverte 24 heures sur 24 où seront regroupés les bâtiments techniques, d'accueil, sportifs et de jeux. Cette bordure sud verra également la création d'une nouvelle voie de circulation, probablement à sens unique, qui reliera l'avenue des

Canadiens à la rue du Madrillet, entre la cité Verlaine et le parc. Le mur existant entre ce dernier et Verlaine sera en outre détruit pour favoriser l'accès des habitants. « Le projet progressera par modules de conquêtes et certains de ces modules restent

à définir avec la population », assure Juliette Bailly-Maître, de l'agence Mutabilis, l'auteur du projet avec l'architecte Philippe Madec, pour les parties bâties, l'Atelier 59, pour la signalétique, Berim, pour les voiries et réseaux divers et Oge pour la partie génie écologique.

La biodiversité constitue un élément clé du projet qu'il fallait concilier avec le souhait des riverains de maintenir le site dans un usage de proximité. Une « ferme permacole » est également programmée, côté Madrillet. Elle valorisera des pratiques agricoles soutenables, économes et respectueuses des êtres vivants. Le projet se veut donc très attentif au maintien, voire à l'enrichissement, de la biodiversité du site, tant animale que végétale.

De telles ambitions ne peuvent toutefois pas se faire au galop... Les premiers travaux débiteront en 2017 et devraient être achevés en 2020. ■

Biodiversité



◀ La mémoire hippique du site est l'un des éléments constitutifs du parc naturel urbain « Le Champ libre », aux Bruyères. Le tracé de la piste a ainsi été préservé.



Nathalie ne peut faire aucun projet d'achat et voit « au jour le jour ». Elle se sent socialement « au milieu » et estime « n'avoir pas à se plaindre ». « On n'est pas dans les plus bas, on arrive à mettre un peu de côté pour partir en vacances en famille. »

PHOTOS: J. L.

Vies d'employé-e-s

Leur catégorie socioprofessionnelle, majoritairement féminine, est aux premières lignes des tensions qui traversent le monde du travail. Quatre employées témoignent de leur quotidien.

Les coulisses de l'info

Si un emploi sur deux appartient à la catégorie des ouvriers ou des employés, ces derniers, et ces dernières surtout, restent proportionnellement peu visibles dans les médias. Ils ont également le sentiment de n'être pas entendus des « politiques ». *Le Stéphanaïs* a voulu leur donner la parole.

Comme si avoir un emploi obligeait à tout accepter... « *Si tu n'es pas contente, la porte est là* », oppose-t-on à leurs tentatives de discussion. Ces mots, Christel, Sandrine, Madeleine et Nathalie, toutes quatre employées vivant ou travaillant sur la commune, les ont entendus. Nathalie travaille chez Adrexo, une entreprise de distribution d'imprimés publicitaires. Elle glisse également *Le Stéphanaïs* dans vos boîtes aux lettres, toutes les trois semaines. Elle apprécie de pouvoir s'organiser comme elle le souhaite, « *je ne suis pas*

contrôlée systématiquement », sourit-elle. Cette autonomie a néanmoins un prix... qui se lit sur la feuille de paie, entre 300 à 1 000 euros par mois. « *C'est un ordinateur qui décide des heures*, dit-elle. *Impossible de contester ou de discuter.* » Et quand ce n'est pas « l'ordinateur » qui décide, c'est l'employée qui est traitée comme tel, affirme Madeleine (le prénom a été changé). Madeleine travaille chez Acticall, un centre d'appel implanté sur la commune. « *Nos tâches sont robotisées, confie-t-elle, on a des phrases à dire dans un ordre bien précis.* » Peu de marges de manœuvre donc. Et une

« infantilisation » du travailleur : « On est systématiquement écouté et noté sur vingt, comme à l'école. On doit demander l'autorisation pour aller faire pipi. » Madeleine gagne un peu plus de mille euros « plus les tickets restaurant ».

Au service de la clientèle

Sandrine a payé cette robotisation de sa santé. Cette Stéphanaise a été licenciée pour inaptitude « suite à une tendinite », à force de scanner des articles à sa caisse de supermarché. Ses anciens patrons n'ont rien fait pour la reclasser, comme les y obligeait pourtant la loi. « Il n'y a eu aucun dialogue possible, ils font ce qu'ils veulent, ils se moquent du code du travail. » Les collègues de Sandrine pouvaient voir leur emploi du temps modifié sans être consultés. Ils pouvaient également être appelés à travailler jusqu'à 19 h 30, avec parfois une pause déjeuner de trois heures... « C'est difficile de s'organiser avec les enfants mais ce n'est pas leur problème. Ils partent du principe qu'on est au service de la clientèle. »

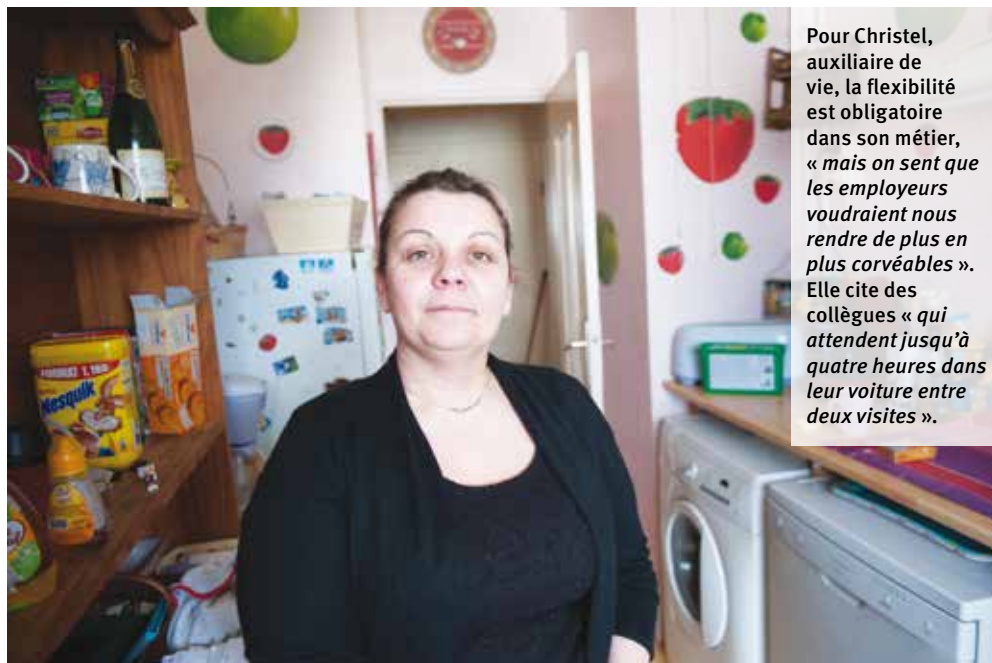
La loi, les patrons semblent toutefois s'en souvenir quand il s'agit de toucher des aides de l'État, ironise-t-elle, « je travaillais à 80 % pour 980 euros. Dans la grande distribution, aucune hôtesse de caisse ne travaille à plein-temps, ce n'est pas rentable pour les patrons, ils préfèrent avoir deux temps partiels qu'un plein-temps, il y a davantage d'aides ».

« Quand les règles sont posées avec le syndicat, il y a moins de débordements », explique Christel, auxiliaire de vie et déléguée syndicale CFDT. Avec son bac +2 et ses douze années d'ancienneté, Christel plafonne à 1200 euros. La vie n'en reste pas moins difficile. Loyer et factures payés, il ne reste pas grand chose pour faire les courses et s'habiller. « Ce sont mes parents qui payent les vêtements de ma fille, sans eux, je ne pourrais pas. »

L'expérience syndicale aura certes permis à Christel de créer du dialogue social dans l'association qui l'emploie, « mais il arrive que des employeurs contestent les procédures de la démocratie syndicale, souligne-t-elle, même lorsqu'ils savent qu'ils vont perdre. Ils savent qu'on va s'épuiser à faire des référés, et pendant ce temps-là, on ne remplit pas notre rôle de défense des collègues ».

Précarité contre précarité

Prises en étau entre une hiérarchie peu soucieuse de leurs droits et des clients ou usagers dont elles sont souvent les seules à subir la mauvaise humeur, les employées n'ont rien d'une classe de privilégiées. Alors qu'on leur enjoint de s'estimer heureuses



Pour Christel, auxiliaire de vie, la flexibilité est obligatoire dans son métier, « mais on sent que les employeurs voudraient nous rendre de plus en plus corvéables ». Elle cite des collègues « qui attendent jusqu'à quatre heures dans leur voiture entre deux visites ».



Sandrine s'en sort « parce que je suis une bonne gestionnaire ». Pour les coups durs, la solidarité familiale est indispensable : « Je suis aidée par mes parents, ce sont des retraités de la TCAR et de la SNCF. »



Madeleine s'est fait opérer sur ses congés pour ne pas perdre sur son salaire. Elle trouve des « arrangements » pour régler ses factures, « je paye en plusieurs fois, ce qui oblige parfois à payer les 10 % de pénalité ».

de pas faire partie des 3,6 millions de chômeurs, leur situation économique ne diffère pas beaucoup de ces derniers. Une enquête de l'Insee* montre que les employés (9,5 %) restent, avec les ouvriers (13,5 %), la catégorie socioprofessionnelle la plus touchée par le chômage. « Notre niveau de vie est à peine plus élevé que celui des personnes qu'on aide, on en arrive à confronter la précarité à la précarité », ajoute l'auxiliaire de vie, pointant au passage les conflits qui, faute de ne jamais voir sur le terrain le « haut de l'échelle », finissent par opposer ceux que ne séparent parfois qu'une centaine d'euros de revenu mensuel. « On est de plus en plus confrontés à la misère sociale et on n'est pas formés pour y répondre. » L'auxiliaire de vie évoque ainsi des collègues qui s'interrogent sur la pertinence de passer à temps complet : « Elles ont calculé qu'en travaillant plus, elles y perdraient avec les frais de garde des enfants. » Encore selon l'Insee*, les employés sont les plus touchés par le sous-emploi (10,6 %).

« C'est un engrenage, commente Michaël, le mari de Nathalie, chauffeur-livreur. Plus on fait d'heures, moins on a d'aides. On doit tout

payer plein pot. » « Je préfère quand même travailler, tempère Nathalie, ça permet de payer les loisirs des enfants, et puis rester à la maison, c'est non ! »

Madeleine pointe elle aussi des abus mais refuse d'opposer les précaires en emploi à ceux sans emploi. « Je vois que des gens profitent du système, il y en a qui ont tout compris. Mais c'est l'espèce humaine qui veut ça, il y a des profiteurs partout, c'est pareil en haut de la hiérarchie sociale. C'est juste une question d'éducation. » Sandrine se refuse quant à elle de porter un jugement, « je sais qu'être au chômage c'est dur, que retrouver un emploi c'est dur aussi ».

Mais face à ces réalités, les quatre employées doutent de la capacité des politiques à régler leurs problèmes. Quand les unes votent encore « par devoir » mais sans conviction, les autres s'abstiennent. Et plus aucune, au final, ne se sent représentée par un parti politique. « J'aimerais qu'un politicien prenne ma place pendant une semaine, conclut Madeleine, qu'il prenne le bus, fasse les courses et mange ce que je mange, qu'il fasse mon travail, et après je l'écouterai. » ■

* « Une photographie du marché du travail en 2010 ».



Majorité invisible

Les employés restent peu représentés dans les médias. Cette faible visibilité jette un voile sur plus d'un quart de la population en emploi et fausse la représentation sociale dominante.

Les classes populaires ont changé de visage. Elles sont aujourd'hui majoritairement celles des « employé-e-s », une catégorie socioprofessionnelle à 76,8 % féminine (et 45,2 % des femmes en emploi sont des employées). Les 7,35 millions d'employé-e-s sont donc, aux côtés des 5,29 millions d'ouvriers, la classe sociale majoritaire au sein des 25,8 millions d'actifs en emploi.

Ces hôtes de caisse, conseillères clientèle, auxiliaire de vie restent cependant quasi invisibles dans les journaux, papier ou télévisés. « Le social est de moins en moins traité dans

les médias, acquiesce Marion Esquerré, journaliste à *L'Humanité Dimanche* et membre de l'Association des journalistes de l'information sociale (Ajis). La rubrique « social » des journaux est englobée dans la rubrique « économie ». Les journalistes traitent des contingences économiques et de moins en moins de ceux qui font l'économie. »

En cause, selon Marion Esquerré, une « idéologie néo-libérale qui a réussi à faire gober aux journalistes que les employeurs et les salariés étaient désor-

mais dans des relations d'égal à égal », la journaliste pointant notamment l'exemple de la rupture conventionnelle de contrat, qui laisserait entendre qu'un salarié et un patron pourraient discuter d'un licenciement en toute égalité... « La presse a fait sien ce discours, ajoute-t-elle, la sociologue des journalistes est à mille lieues des employés »

Côté télévision, le constat est identique, relève quant à lui le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) dans son Baromètre de la diversité publié en

Exploités dans la vie mais peu à l'écran



2013. Le CSA ne comptabilise en effet que 4 % d'employés dans les émissions d'information quand ces derniers constituent 12 % de la population française (actifs et inactifs).

Un déficit de visibilité que semble toutefois compenser la fiction. Le CSA décompte ainsi 23 % d'employés dans les films et séries diffusées sur les écrans télé. Ce chiffre doit toutefois être relativisé par le mode de calcul de l'autorité de régulation, lequel se fonde sur la « prise de parole » pour comptabiliser un personnage. Une hôtesse de caisse aperçue trois secondes à l'écran mais disant un simple « bonjour » au personnage principal sera ainsi considérée comme visible...

Dans les salles obscures, le personnage de l'employé-e reste lui aussi plutôt peu mis en avant. Le réalisateur Louis-Julien Petit est l'un des rares cinéastes à s'intéresser à cette catégorie socioprofessionnelle. Son film *Discount*, produit en 2014, met en scène un groupe d'employés d'un supermarché hard discount dont les emplois sont menacés par l'arrivée de caisses automatiques. Ces derniers décident alors de détourner des marchandises bientôt périmées pour les revendre à prix cassés dans une épicerie clandestine solidaire. Le long-métrage s'inspire d'un fait divers survenu en 2011 en Moselle dans lequel

une caissière avait été accusée de vol après avoir ramassé un ticket promotionnel abandonné par une cliente. « *J'ai rencontré cette dame, elle m'a montré les lettres de soutien qu'elle*

avait reçues, rapporte le réalisateur. *C'était important pour moi de raconter cet élan de solidarité et d'en faire une comédie sociale, de montrer un peu d'espoir dans l'humain, d'emmener le spectateur vers quelque chose de juste.* » La démarche de Louis-Jean Petit* reste néanmoins exceptionnelle dans le paysage audiovisuel français qui, comme le note le CSA, continue de sur-représenter, à 76 %, les « cadres et professions intellectuelles supérieures », alors que ces derniers ne constituent que 7 % de la population française. Pour avoir effectivement changé, le visage des classes populaires restent donc largement dans l'ombre...

* Le prochain film du réalisateur s'intitule *Carole Matthieu*, un « thriller social » avec Isabelle Adjani mettant en scène une médecin du travail et des employés d'un centre d'appel, inspiré du roman de Marin Ledun, *Les Visages écrasés*.

▲ « *Ce sont des personnages-personnes qui existent, que j'ai rencontrés* », confie Louis-Julien Petit au sujet des personnages de son film *Discount*, produit en 2014.
PHOTO : © ELEMIAH/M. CROTTO.

INTERVIEW

Faible conscience de classe

Yasmine Siblot

est professeure des universités en sociologie à l'université Paris-8. Elle est notamment co-auteure de *Sociologie des classes populaires contemporaines* (Armand Collin, 2015).

Les employés font-ils partie des classes moyennes ?

Les employés (comme une partie des ouvriers) se définissent parfois comme appartenant aux classes moyennes, notamment pour se dissocier des précaires ou des « assistés ». Mais, dans la hiérarchie sociale, ils sont, surtout pour les moins qualifiés d'entre eux, dans une situation de domination politique, d'exploitation au travail, de privations matérielles et sont éloignés des pratiques culturelles valorisées. Ils ont donc peu à voir avec les classes moyennes qui sont quant à elles dans une position intermédiaire dans les rapports de classes. Nous préférons les situer au sein des « classes populaires ».

Y a-t-il une conscience de classe des employés ?

On ne peut pas parler de conscience de classe comme chez les ouvriers de la grande industrie des années 1970. Le sentiment d'appartenance de classe est faible parmi eux (ou plutôt parmi elles, car 8 sur 10 sont des femmes), ce qui est notamment dû au fait que beaucoup sont des travailleuses isolées, ou sans collectif de travail, que leurs conventions collectives sont moins protectrices que celles des ouvriers, et que la syndicalisation est rare. Cela est accentué par le fait que ces groupes sont peu représentés dans les médias et la fiction.

Cela explique-t-il l'abstentionnisme des classes populaires ?

L'abstention peut être en effet considérée comme le nouveau « vote de classe » des ouvriers et des employés. Peut-être parce que les partis de gauche et les syndicats ne font plus leur travail militant auprès des classes populaires et ne les représentent plus dans leurs discours...

Élus communistes et républicains

Le chef de l'État et sa majorité parlementaire se seront ingéniés, mois après mois, à faire avaler des couleuvres à l'électorat qui les aura portés aux responsabilités en 2012 remisant au placard les valeurs de progrès qui fondent historiquement l'action de la gauche. Il en va ainsi du dernier projet de réforme du Code du travail présenté aux Français. Celui-ci prévoit la possibilité de porter par accord d'entreprise, là où le chantage à l'emploi est le plus fort, la durée hebdomadaire de travail jusqu'à 60 heures. Dans le même ordre d'idée, les majorations de salaire pour les heures supplémentaires pourraient être réduites tandis que les indemnités pour licenciement abusif seraient plafonnées. Les entreprises pourraient réduire les heures de travail et les salaires en cas de problèmes économiques réels, ou supposés, ou encore pour conquérir de nouveaux marchés. Ceux qui refuseraient ces modifications pourraient être licenciés dans des conditions moins protectrices qu'aujourd'hui. La droite n'aurait pas fait mieux...

Les élus et militants communistes sont vent debout contre cette entreprise de dynamitage du droit du travail. La mobilisation du plus grand nombre est indispensable pour barrer la route à ce projet.

TRIBUNE DE Hubert Wulfranc, Joachim Moyse, Francine Goyer, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Pascal Le Cousin, Daniel Vezie, Nicole Auvray, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus Droits de cité mouvement Ensemble

Le Code du travail est en danger et les salariés, les chômeurs peuvent être inquiets. Le Medef le demande et le gouvernement s'exécute. Ce n'est pas le rapport Badinter et ses principes fondamentaux qui calmeront nos craintes. La prochaine loi sera déterminante !

En renversant la hiérarchie des normes, en faisant prévaloir les accords d'entreprises sur les accords de branches et les accords de branches sur la loi, le gouvernement renverse le principe de faveur et détruit les mesures les plus favorables pour les salariés. Deux exemples, la durée légale de travail et les majorations pour heures supplémentaires.

Finie la durée légale à 35 heures, place à la durée « normale », dicit Badinter, durée fixée par la prochaine loi qui sera votée en mars. Mais que devient la majoration pour heures supplémentaires fixée à 25 % par la loi actuelle ? Un accord collectif peut déjà la fixer à 10 %, et bientôt peut-être à 0 % grâce à la prochaine loi qui privilégiera l'accord d'entreprise ou de branche !

Fin des 35 heures et de la durée légale de travail, fin de la majoration de salaires pour les heures supplémentaires ! Le Medef en rêvait, Hollande et Valls l'ont fait !

Ne laissons pas détruire le Code du travail !

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élus socialistes et républicains

Deux grands projets voient le jour, un 3^e doit être soutenu :

1. L'ancien hippodrome va devenir un vaste espace dédié aux familles, aux sports et à la nature. Le projet de « champ libre » de la Métropole respecte le passé du site et prend en compte l'existant. La culture doit aussi y avoir sa place.

2. L'aménagement d'une nouvelle ligne de transport en commun Teor, qui ira du nord (Isneauville) jusqu'au Zénith va apporter aux Stéphanois une nouvelle possibilité de déplacement efficace.

3. Nous proposons un autre espace dédié à la nature et au vivre-ensemble, au sud, à l'entrée de la forêt du Rouvray, au-delà du Rive Gauche vers La Houssière, où – plutôt que le fameux projet de golf – pourrait s'installer une ferme pédagogique pour tous les enfants stéphanois et un centre équestre avec des balades en forêt. Et en attendant l'urbanisation dans une dizaine d'années des grands espaces laissés à l'abandon, leur mise en culture peut être prise en charge par les Jeunes Agriculteurs qui vendraient les récoltes, les bénéfices seraient versés aux associations stéphanoises comme cela se fait déjà sur d'autres territoires solidaires.

En résumé : modernité, attractivité et vivre-ensemble pour tous !

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramaroson, Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Hollande et le PS ont perdu depuis longtemps la confiance des salariés, des classes populaires et de la jeunesse. L'entrée des Verts au gouvernement, le remaniement et les annonces de Hollande ne changeront pas ses attaques contre notre classe.

Avec l'arrivée d'Emmanuelle Cosse, secrétaire nationale d'EELV, au ministère du Logement, Hollande a annoncé la tenue d'un référendum concernant le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, près de Nantes, sans savoir s'il était légal, sans préciser qui pourra voter ni quelle sera la question posée, les Verts ne l'ayant pas précisé non plus. Ce projet est contesté par les habitants et de nombreux militants depuis des années ! Ce n'est pas l'ancien Premier ministre Ayrault de retour au gouvernement et l'un des plus fervents partisans de l'aéroport qui va s'en plaindre. Construire cet aéroport rapportera gros aux grandes entreprises, à commencer par Vinci. Hollande ne reculera que face à la détermination des opposants. Les élus « Saint-Étienne Vraiment à gauche » appellent à participer au succès de la manifestation de Nantes le 27 février pour dire encore et toujours non à cet aéroport néfaste et inutile sauf pour les profits des capitalistes.

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

CHAD

Les candidatures sont ouvertes

Le dossier d'admission dans la classe à horaires aménagés danse (Chad) au collège Louise-Michel pour l'année scolaire 2016-2017 peut être déposé jusqu'au 19 avril. Cette classe est ouverte aux élèves de 6^e, 5^e et 4^e des communes de la rive gauche de l'agglomération de Rouen et de l'Eure (hors agglomération d'Évreux). Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi une Chad en primaire pour être candidat. Par ailleurs, pour l'inscription à la Chad de Joliot-Curie 2 (CE2, CM1 et CM2), les dossiers sont à rendre au plus tard le 18 mars auprès des directeurs d'écoles.

RENSEIGNEMENTS Auprès du conservatoire de musique et de danse au 02 35 02 76 89.



Pour retrouver toute l'actualité municipale et un rappel des différentes manifestations, rendez-vous sur le compte Twitter de la mairie @mairieSER.

TECHNOPÔLE DU MADRILLET Modification simplifiée du plan local d'urbanisme

Afin de permettre l'implantation du CFA Lanfry dans les meilleures conditions, le Plan local d'urbanisme de la commune fait l'objet d'une modification simplifiée.

Le dossier est mis à disposition du public du 1^{er} au 30 mars selon les modalités suivantes :

- Dossier complet et registre tenus à la disposition du public en mairie de Saint-Étienne-du-Rouvray (département urbanisme, habitat et paysage) ainsi qu'au siège de la Métropole (14 bis avenue Pasteur à Rouen), aux heures et jours habituels d'ouverture des services concernés au public.
- Dossier consultable sur le site internet de la Métropole : metropole-rouen-normandie.fr (Rubrique : Attractive et dynamique – Planification urbaine – Aménager l'espace – Saint-Étienne-du-Rouvray).
- Lidwine Eugène, responsable du projet, se tient à disposition pour toute question relative au projet au 02 35 52 48 67 ou à l'adresse mail suivante : lidwine.eugene@metropole-rouen-normandie.fr

EXPRESSION

DROIT DE RÉPONSE

Suite à la parution de l'article « Toujours le feu sacré ? » paru dans l'édition du journal municipal *Le Stéphanois*, le Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime tient à rectifier certaines affirmations et apporter les précisions suivantes :

« À Rouen Sud, les sapeurs-pompiers professionnels assurent des gardes de 12 heures ou 24 heures avec des sapeurs-pompiers volontaires, en garde ou en astreinte. Le centre d'incendie et de secours de Grand-Quevilly assure des gardes de 7 heures à 23 heures, avec des sapeurs-pompiers professionnels. Ils sont ensuite relayés par des sapeurs-pompiers volontaires en astreinte. Il est faux de dire que le mode d'astreinte sera supprimé sur la Métropole rouennaise. Le système d'astreinte complètera le mode de garde jour/nuit. La durée moyenne d'engagement des sapeurs-pompiers volontaires en Seine-Maritime est de douze ans. »

COLLECTE

DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts redevient hebdomadaire à partir de vendredi 18 mars.

PROJET PARTICIPATIF

LÉO FERRÉ ET VOUS ?

Le centre socioculturel Georges-Déziré rend hommage à Léo Ferré vendredi 29 avril. À cette occasion, les habitants sont invités à participer à l'événement en interprétant ou réinterprétant un texte du chanteur et poète. Peinture, sculpture, chant, danse, photographie, couture... tous les modes d'expression sont les bienvenus.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS (avant le 11 mars) au 02 35 02 76 90.

COMMERCE

Épicerie Sanac

L'épicerie Sanac, place des Camélias, change de gérant. Mohammed Boulbaz remplace Belal Boulbaz. Elle est ouverte tous les jours, de 8 heures à 23 h 30.

TÉL. : 02 35 64 25 93.

Agenda

DROITS ET DÉMARCHES

JEUDI 10 MARS

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira à 18 h 30, salle des séances. La réunion est ouverte à tous.

JEUDI 3 MARS

Permanence du maire

Le maire Hubert Wulfranc tiendra une permanence de 14 à 16 heures, salle polyvalente de la bibliothèque Louis-Aragon (quartiers La Houssière/Hartmann/Ambroise-Croizat).

CITOYENNETÉ

MARDI 1^{ER} MARS

Savoir pour agir

Lire p. 8

SAMEDI 19 MARS

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

La commémoration de la fin de la guerre d'Algérie aura lieu à 10 h 30 au monument aux morts du cimetière centre.

SANTÉ

JEUDI 3 ET VENDREDI 4 MARS

Forum santé et citoyenneté

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté mutualisé du lycée Le Corbusier organise un forum santé et citoyenneté, dans le hall du lycée. En présence, entre autres, de la Prévention routière, du Planning familial, de l'Établissement du sang, d'une diététicienne...

► Jeudi 3 mars de 10 heures à 16 h 30 et vendredi 4 mars de 10 heures à 15 h 30. Technopôle du Madrillet, avenue de l'Université.
Tél. : 02 32 95 85 15.

LUNDI 14 MARS

Vaccinations gratuites

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans, lundi 14 mars de 16 h 30 à 18 heures, au centre médico-social rue Georges-Méliès.

► Renseignements au 02 76 51 62 61.

FORMATION

SAMEDI 12 MARS

Portes ouvertes au lycée Le Corbusier

Le lycée Le Corbusier ouvre ses portes de 9 à 13 heures.

► Technopôle du Madrillet, avenue de l'Université.
Tél. : 02 32 95 85 15.

SPORT

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 MARS

Stage d'arts martiaux

Un stage d'arts martiaux est organisé avec maître Yuan Hong Hai. Samedi 12 mars de 14 à 18 heures, base et perfectionnement de taiji quan style yang, forme 26 mouvements. Dimanche 13 mars, de 9 h 30 à 13 h 30, qi gong de la canne (zhang) apprendre, perfectionner et approfondir. Ouvert à toutes et à tous, débutants et confirmés.

► 40 € la journée, 70 € le week-end. Gymnase Jean-Macé, rue Jean-Macé. Renseignements et inscriptions au 06 07 82 82 35 ou au 06 62 03 15 10. jingwu.asso.fr

LOISIRS

VENDREDI 4 MARS

Loto

Le comité des quartiers Saint-Étienne-du-Rouvray centre organise un loto à la salle festive à 20 heures. Ouverture des portes à 18 h 30. Buvette et restauration légère sur place.

SAMEDI 12 MARS

Manille coïncée

Un concours de manille coïncée proposé par le comité des quartiers Saint-Étienne-du-Rouvray aura lieu à 14 heures, à la salle Coluche de l'espace des Vaillons. Ouverture des portes dès 13 h 30.

JEUDI 17 MARS

Loto

La section CGT des cheminots retraités organise un loto de 14 à 18 heures, salle Coluche de l'espace des Vaillons.

SENIORS

LUNDI 7 MARS

Sortie au cinéma



Le service vie sociale des seniors propose une sortie au cinéma Le Mercure. Au programme : *Gemma Boveri*, film d'Anne Fontaine avec Fabrice Luchini. Inscription lundi 29 février à partir de 10 heures, uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58.

MARDI 15 MARS

Thé dansant

Le club Geneviève-Bourdon organise un thé dansant à partir de 14 heures, à la salle festive. Il sera animé par l'orchestre Duo Lacroix. Entrée libre.

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 4 MARS

Prévention : « Addictions et risques »

Plusieurs photos et textes sur les différentes typologies addictives : tabac, alcool, drogues et dérivés.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 33.

JUSQU'AU 17 MARS

Territoire

La section image-études (option photo) de l'Insa, sous la direction artistique d'Isabelle Lebon, présente ses œuvres lors de l'exposition « Territoire ».

► Galerie du temps de [Poz], premier étage du bâtiment Magellan, Insa, rue de l'Université. Tél. : 02 32 95 97 00, culture@insa-rouen.fr

DU 26 FÉVRIER AU 30 MARS

Les Stéphanais exposent

Lire p. 2

► Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.

DU 7 AU 26 MARS

Femmes pionnières

L'égalité des femmes avec les hommes reste encore largement à conquérir. Les pionnières sont là pour le rappeler, au nom de toutes les anonymes qui participent aujourd'hui au progrès de la société.

► Espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02 35 02 76 90.

DU 14 MARS AU 1^{ER} AVRIL

La laïcité

Histoire et actualité de la laïcité de son origine à nos jours, quelles modalités d'application, quels publics ciblés.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 33.

CONCERTS

MARDI 1^{ER} MARS

One Day Trio

One Day Trio est le fruit d'une rencontre éphémère et improvisée autour de trois artistes aux horizons musicaux variés, dont le jazz est le socle commun. Bertrand Couloume à la contrebasse, Nicolas Noël au piano et Laurent Meyer au saxophone.

► 12 heures. Université des sciences du Madrillet. Gratuit. Renseignements au 02 32 76 93 01.

MERCREDI 2 MARS

Grupo Compay Segundo

Le Grupo Compay Segundo débarque en force au Rive Gauche ! Avant de s'éteindre à 95 ans, le légendaire maestro avait choisi sa succession. Neuf artistes, dont un de ses fils, répandent aujourd'hui sur scène « El Son », sonorité typique de Cuba.

► 20 h 30. Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

DIMANCHE 13 MARS

Musique symphonique d'Europe du Nord

Le conservatoire accueille l'orchestre symphonique Sud de Seine, ensemble composé des élèves de 3^e cycle de quatre conservatoires de l'agglomération sud de Paris. Ces jeunes artistes proposent d'entendre un répertoire de musiques symphoniques d'Europe du Nord : Grieg, Sibelius, Britten et Haydn.

► 16 heures. Amphithéâtre Germaine Tillon, auditorium de l'Insa, avenue de l'Université. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 35 02 76 89.

DANSE

DIMANCHE 28 FÉVRIER

Asa Nisi Masa de José Montalvo



José Montalvo crée une fantaisie tissée d'une série de contes chorégraphiques. Il fait dialoguer animaux – dont les images sont projetées sur grand écran – et humains.

► 16 heures. Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

MARDI 8 MARS

A Posto | Ambra Senatore

La jeune Italienne – collaboratrice entre autres de Gallotta et très inspirée de Pina Bausch –, met en scène trois femmes cherchant un sens à leurs vies.

► 20 h 30. Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

JEUDI 17 MARS

Pixel | Mourad Merzouki

Un voyage vertigineux entre danse hip-hop et vidéo interactive. Le chorégraphe Mourad Merzouki et la compagnie d'arts numériques Adrien M/Claire B embarquent les spectateurs dans un univers magique d'images virtuelles, où la virtuosité et l'énergie du hip-hop se déploient.

► 20 h 30. Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94. De 19 à 20 heures, « Des clés pour une danse », conférence sur le hip-hop par Betty Lefevre, anthropologue de la danse.

THÉÂTRE

VENDREDI 11 MARS

Arlequin poli par l'amour de Marivaux | Piccola Famiglia

Après le succès d'*Henry VI* couronné d'un Molière du meilleur metteur en scène, Thomas Jolly continue de travailler la veine d'« un théâtre populaire, intelligent et festif, pour et avec les gens. Tous les gens ». Sur scène, cette fois, portée par six interprètes, un bijou de Marivaux.

► 20 h 30. Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

CABARET

VENDREDI 4 MARS

Les filles font trempette | Les filles du bord de scène

Spectacle humoristique et buffet dînatoire.

► De 19 h 30 à 22 heures. Centre socioculturel Georges-Brassens. 7,20 €. Réservations à l'accueil du centre. Tél. : 02 32 95 17 33.

CONFÉRENCE/JEUNE PUBLIC

SAMEDI 27 FÉVRIER

Le rock expliqué aux enfants

Une histoire du rock à destination du jeune public, pour découvrir les groupes et les artistes qui ont marqué l'évolution de ce courant musical depuis les années 1950. Ce premier volet sera consacré au rock'n'roll, à la pop anglaise et au folk-rock. À partir de 8 ans. Par Emmanuelle Bobée, professeure au conservatoire.

► 15 heures. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements et réservations dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

ATELIER

SAMEDI 5 MARS

Atelier de danse

Proposé par Le Rive Gauche et l'Association sportive Rouen université club. Pour danseurs amateurs et confirmés, une occasion de se perfectionner le temps d'un stage avec la chorégraphe Ambra Senatore, en amont de son spectacle *A Posto*, programmé mardi 8 mars au Rive Gauche.

► Le Rive Gauche. De 13 h 30 à 18 h 30. Inscriptions auprès de Magali Sizorn au 06 76 83 52 05.

JEUNE PUBLIC

MERCREDI 2 MARS

La tambouille à histoires

Entre la sieste et le goûter, emmenez vos enfants de 4 à 7 ans écouter de belles histoires !

► 15 h 30. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements au 02 32 95 83 68.

SAMEDI 19 MARS

Wakatoon

Venez créer votre dessin animé personnalisé à partir de votre coloriage. Des photos de votre dessin seront effectuées. Grâce à l'application Wakatoon, le dessin s'animerait sur les tablettes. Âge requis : 6-10 ans.

10 h 30. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 32 95 83 68.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 12 MARS

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films.

► 10 h 30. Bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements au 02 32 95 83 68.

RENCONTRE

JEUDI 17 MARS

Hommage à Jean Verdure

► Lire p. 2.



Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

État civil

MARIAGES

Wael Chahed et Myriam Ben Aoun, Bechir Chahed et Ismahen Ben Aoun, Loïs Cobo et Maria Hernandez Serrano, Mohamed Gouia et Mélanie Letellier, Bilal Lamari et Sabrina Achour, Abderrezzaq Mekkaoui et Halima Bouazza.

NAISSANCES

Osman Ali Hussain, Isaac Bennasser, Sara El Fraoui, Léonie Le Greneur Daunou, Robin Leroy, Mohammad Renaud, Ismaël Saidi, Lucas Saunier Llobell, Annaelle Ternisien, Thyméo Vasseur.

DÉCÈS

Antonino Bartolotta, Georges Autin, Yvette Lesueur, Geneviève Barbelin, Lucien Breitenbach, Claude Douville, Jeannine Cabot, Daniel Durier, Jean-Bernard Vatinel, Daniel Bidault, Christiane Duc, Élisabeth Labreux, Alain Röösl, Michel Pérot, Jacky Lemonsu.



Danse avec les collégiens

Les 4 et 5 février, deux classes des collèges Pablo-Picasso et Paul-Éluard ont eu l'occasion de vivre une expérience artistique avec la danseuse Jade Mazaud qui leur a permis de réaliser une flashmob en quelques heures à peine.

Les coulisses de l'info

À l'adolescence, le rapport au corps et à l'image de soi n'est pas des plus simple. La danse peut alors être un moyen d'apaiser les doutes et de libérer les énergies. Pour se faire une idée plus juste sur la question, la rédaction du *Stéphanois* a organisé un échange entre l'artiste chorégraphique Jade Mazaud et des collégiens stéphanois.

« **S**i on se trompe, c'est pas grave », lance Jade Mazaud, danseuse de la compagnie Massala. Face

à elle, une classe de 6^e du collège Paul-Éluard et une classe de 4^e du collège Pablo-Picasso, réunies pour l'apprentissage d'une flashmob. « *Ne vous découragez pas. L'idée reste d'en profiter au maximum. Soyez juste à l'aise.* »

Quelques mots pour détendre l'atmosphère sans rien perdre de l'attention nécessaire au défi qui se joue sur scène. En

quelques heures, Jade Mazaud doit réussir à faire danser ensemble une cinquantaine d'enfants âgés de 11 à 13 ans.

Entre deux répétitions, l'artiste et les apprentis danseurs du collège Paul-Éluard ont eu l'occasion de dialoguer sur le plateau du Rive Gauche. Jade Mazaud lance la conversation pour recueillir les premières impressions à l'issue de trois heures de danse qui ont

épuisé un peu les corps mais pas les esprits. Benjamin confie sans peine qu'il « *avait peur*

Le bal des questions

de danser » tandis que Mathy pensait « qu'on allait faire des acrobaties, des saltos ». Jade rassure : « C'est bien de divertissement dont il s'agit aujourd'hui. C'est du hip-hop dans le sens basique et ludique, qui s'inspire des années 1970. »

Du côté des filles, les appréhensions sont moins nombreuses. Clara raconte qu'elle « aime danser et s'amuse souvent à faire des chorégraphies ». Olga vient voir des spectacles de danse au Rive Gauche et Candice voudrait en faire son métier. Jade prêche des convertis en somme.

Mais au fait, ça gagne combien une danseuse professionnelle ? « On a la chance dans ce pays, d'être soutenu en tant qu'artiste », explique Jade Mazaud. « Dans mon métier, le temps passé sur scène est parfois très réduit par rapport à tout le travail de mise en place en amont. Et tout ce temps passé ne rapporte pas forcément de l'argent. L'État nous aide à

vivre de notre métier en dehors des temps de représentations, sous condition d'avoir suffisamment justifié d'heures de travail. C'est le régime des intermittents. Au début, je gagnais 800 euros par mois, maintenant entre 1 500 et 2 000 euros, parfois plus jusqu'à 3 000 ou 4 000 euros... mais ce n'est jamais régulier. »

Un métier qui fait rêver donc mais pour d'autres raisons que l'argent... heureusement. Ilan interroge alors Jade sur les pays qu'elle a visités lors de ses spectacles. « Je suis allée dans plusieurs pays en Europe et en Afrique. On passe beaucoup de temps en avion, en train ou en bus avec toute l'équipe technique et les autres artistes », souligne Jade Mazaud. « Ça ne doit pas être facile tous les jours comme vie », lancent Hassna et Ambre. « C'est mon choix, répond Jade, et j'ai toujours autant de plaisir à faire ce métier car je suis passionnée. C'est la condition la plus importante selon moi pour mener une vie d'artiste. » ■



« Travailler sur une flashmob m'apporte beaucoup. J'ai de la gratitude envers les enfants qui partagent ce moment avec moi », explique la danseuse Jade Mazaud.

DEUX REPRÉSENTATIONS À l'écran

Après deux jours de sensibilisation et d'apprentissage, deux représentations de la flashmob conçue par la chorégraphe Jade Mazaud ont eu lieu dans le hall du collège Paul-Éluard, en présence d'un public constitué de collégiens et d'enseignants. À cette occasion, une vidéo a été réalisée par la Ville. Elle restitue les ambiances de répétitions et l'intégralité de la prestation des collégiens.

VIDÉO À voir sur le site saintetiennedurouvray.fr depuis la page d'accueil rubrique « Lire, voir, écouter ».

INTERVIEW

« Le hip-hop, une culture à part »

Jade Mazaud,
danseuse chorégraphique

Quel a été votre parcours de danseuse professionnelle ?

Je ne rentre pas vraiment dans les cases. J'ai commencé par un apprentissage classique au conservatoire avant de découvrir la culture hip-hop en 1990 à travers la danse, le rap et le tag. Plus tard, je me suis également initiée à la danse contemporaine. Je considère ce mix de cultures comme une richesse qui me permet d'évoluer dans tous ces univers au-delà des cloisonnements de façade. La compagnie Massala fondée en 2006 par Fouad Boussouf et dont je fais partie concentre toutes ces influences.

En arrivant sur les scènes de théâtre, le hip-hop a-t-il perdu un peu de son âme ?

À la base, le hip-hop est déjà une culture fédératrice même si ce mouvement est le fruit d'une communauté bien définie, issue des quartiers. Ensuite, il est vrai que depuis les années 1980, le hip-hop a évolué. Le regard du public a changé. Je ne peux pas dire que le hip-hop a perdu son âme mais il faut reconnaître que dans le cadre des scènes les plus prestigieuses, les chorégraphies sont souvent conduites par les codes de la danse contemporaine. Le hip-hop reste donc une culture à part dans le milieu de la danse. Alors que les danseurs en danse classique, jazz et contemporaine peuvent passer un diplôme d'État pour enseigner, les pourparlers se poursuivent entre le ministère de la Culture et de la Communication et les acteurs du mouvement. Ces derniers résistent à la proposition de mise en place du diplôme d'État. Ils émettent des réserves et soumettent des conditions afin que ce diplôme ne soit pas formaté et codifié.

Réalité de façades

L'histoire de la ville se lit dans les façades de ses maisons. La pierre blanche raconte les fermes de l'ancien bourg rural et les travailleurs des carrières ; la brique rouge évoque les ouvriers du textile et de la métallurgie de l'après chemin de fer, en 1843 ; le bois peint et les galets rappellent la solidarité cheminote de l'après Seconde Guerre mondiale ; les formes géométriques parlent de l'essor et du renouvellement urbains contemporains...

Dans le cadre de Savoir pour agir (lire p. 8), Pierre Ménard, membre du groupe histoire et patrimoine du centre socioculturel Georges-Déziré, propose une conférence et un échange autour de l'habitat stéphanois, mardi 1^{er} mars de 18 à 21 heures, salle festive. Entrée libre.



Retrouvez le diaporama des photos de Loïc Seron sur saintetiennedurouvray.fr